



Communiqué de presse
AG/SHC/636

Troisième Commission
25e séance – matin

**LA TROISIEME COMMISSION EST SAISIE D'UNE NOUVELLE
DEFINITION JURIDIQUE DU MERCENAIRE**

/...

***ELIMINATION DU RACISME ET DE LA DISCRIMINATION RACIALE
DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION***

Déclarations

/...

M. AMR MOHAMED ROSHDY (Egypte) a réaffirmé le droit des peuples à l'autodétermination consacré dans la Charte et a souligné le lien entre ce droit et le droit à résister à l'occupation étrangère. Il a évoqué la situation d'occupation de la Palestine et a souligné que tous les Palestiniens, enfants, femmes, vieillards, étaient les cibles des chars israéliens. Si la communauté internationale ne vient pas en aide au peuple palestinien, devons-nous attendre que ce dernier cède et renonce à ses droits, s'est-il interrogé. Au cours des trois derniers jours, 21 martyrs ont été tués par les Forces de défense israéliennes, a-t-il déploré, en soulignant que la chaîne sanguinaire ne prendrait fin qu'avec la fin de l'occupation. Il a rappelé la résolution de l'Assemblée générale reconnaissant la lutte légitime des peuples vivant sous le joug de forces étrangères et a fait remarquer que les actes terroristes répondaient à l'implantation colonialiste et à la répression de la lutte légitime des peuples au prétexte de la légitime défense. La légitime défense ne s'exerce pas par le massacre de civils. Tant que perdurera l'occupation, la résistance perdurera. Quiconque souhaitant faire fi de ce fait, devrait s'inspirer des leçons de l'histoire. Le peuple palestinien atteindra son objectif quel que soit le temps nécessaire. Il n'y a pas de force capable d'arrêter un peuple ayant décidé que le moment est venu de reprendre ses droits légitimes, a-t-il déclaré.

/...

M. AKASHA (Soudan) a fait part de sa préoccupation au sujet des nouvelles formes de discrimination raciale. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de coopération culturelle en mettant l'accent sur la richesse de la coexistence de plusieurs civilisations. Il a indiqué que la Constitution de son pays garantit la non-discrimination et l'égalité de droits et a réaffirmé l'engagement de son pays à appliquer les documents finaux de Durban. Il a réaffirmé le droit à l'autodétermination des peuples vivant sous le joug de forces étrangères et a invité la communauté internationale à attacher toute l'importance requise à la situation des Palestiniens. Ce faisant, il a réaffirmé la nécessité d'établir un Etat palestinien indépendant ayant Al-Qods Al-Charif comme capitale.

/...

Mme KAY FUSANO (Japon) a déclaré que son pays, qui reconnaît son passé colonial, est déterminé à éliminer le nationalisme triomphaliste et à promouvoir la coopération internationale pour renforcer la paix et la démocratie. Elle a souligné l'importance que revêt l'éducation dans la lutte contre le racisme qui se nourrit de l'ignorance et des préjugés. Les échanges de jeunes sont particulièrement utiles pour promouvoir la compréhension mutuelle, a-t-elle affirmé. Elle a fait valoir les nombreux programmes d'échanges d'enseignants, de jeunes diplômés et experts appuyés par son pays. S'agissant du droit à l'autodétermination, elle s'est félicitée des progrès réalisés au Timor-Leste, depuis l'accession à l'indépendance, notamment dans le domaine de l'administration publique, de la criminalité et de la sécurité, des relations avec l'Indonésie et du contrôle des frontières. Elle a exprimé les préoccupations de son Gouvernement quant à la situation alarmante au Moyen-Orient. Le Japon, a-t-elle déclaré, estime qu'afin de reprendre la mise en oeuvre de la Feuille de route, les deux parties doivent redoubler d'efforts pour mettre fin à la violence.

M. NIZAR AL-QUAISI (Jordanie) a réaffirmé que le droit à l'autodétermination était la base même du droit à l'indépendance et à la souveraineté sur le territoire national dont découlent tous les autres droits. Il a estimé que le déni de ce droit aux peuples vivant sous occupation étrangère portait atteinte à tous les autres droits. Il a réaffirmé le droit du peuple palestinien à établir un Etat indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale et a réaffirmé l'importance de la mise en oeuvre de la Feuille de route.

/...

* * * * *